

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an: Montréal, \$2.00.

Canada et Etats-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XV

MONTRÉAL, VENDREDI 15 FÉVRIER, 1895

No 24

Ça et là.

Les Vapeurs Modernes L'arrivée à New-York, sain et sauf, du magnifique steamer de la ligne Transatlantique, "La Gascogne", prouve une fois de plus que les grands vapeurs de construction récente sont à peu près complètement à l'épreuve du naufrage, pourvu qu'ils aient un bon équipage, bien commandé. Leur immense volume se rit des vagues et le seul danger réel paraît être maintenant, pour eux, la collision, l'incendie ou l'atterrissement sur une côte rocheuse. L'air et l'eau, en pleine mer, dansent autour d'eux sans presque déranger leur équilibre. Le bris d'une pièce des machines se répare à bord où l'on a tout ce qu'il faut pour cela; il n'y aurait que le bris d'un arbre de couche qui pût désemperer le navire et le forcer d'avoir recours à sa voilure, mais cette voilure est si petite, pour la masse du navire, qu'elle ne peut donner qu'une très petite vitesse, juste assez pour que le navire obéisse à son gouvernail.

La taxe de l'eau La proposition de M. l'échevin Hurteau, concernant la perception de la taxe de l'eau à Montréal, par trimestres, en chargeant de cette perception quelque officier municipal, soit dans les stations de police, soit dans les stations de pompiers, paraît avoir recueilli l'approbation unanime de toutes les classes de la société. Les ouvriers l'ont approuvée par leur organe, *La Presse*; les propriétaires ont exprimé leur approbation par une résolution de l'Association Immobilière; et nous pouvons déclarer, au nom du commerce, que les hommes d'affaires y donnent entière adhésion.

Nous espérons, en conséquence, que si le conseil de ville a quelque souci de l'opinion publique, il se mettra sans délai à travailler à la confection du règlement nécessaire pour faire passer cette proposition dans la pratique.

Nous n'avons pas eu bien souvent l'occasion de féliciter M. l'échevin

Semaine du 8 Février

2251 abonnés réguliers 2251

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés, de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

Hurteau sur les mesures dont il se fait le promoteur; nous avons d'autant plus de plaisir à marcher, cette fois-ci, complètement d'accord avec lui.

Beurre et Fromage Tout le monde s'est accordé, mardi après-midi, à déclarer que l'industrie fromagère était actuellement menacée de surproduction, c'est-à-dire que, si nous devons continuer à augmenter la production de notre fromage, nous ne saurons bientôt plus où le vendre. On a cité, comme preuve, le fait que les prix du fromage ont baissé, en automne, au lieu de hausser comme de coutume. Mais le prix du beurre n'a pas haussé lui non plus et s'il fallait conclure de l'encombrement temporaire d'un marché à une surproduction, ce raisonnement s'appliquerait avec une force bien plus considérable à l'industrie du beurre.

Nous avons déjà, d'ailleurs, réfuté à plusieurs reprises les arguments de ceux qui ne croient pouvoir aider à l'industrie du beurre qu'en représentant celle du fromage comme arrivée à un point où elle menace de ne plus être lucrative. Ce sont cependant ces arguments que l'on a répétés mardi et que l'on a trouvés même dans la bouche d'un ministre fédéral. Après tout, comme on paraît avoir obtenu ce que l'on voulait pour le beurre, nous ne voulons pas récriminer, d'autant plus que le succès de l'industrie du fromage à la prochaine saison saura bien venger encore une fois sa réputation.

Sous-Comités et Comités Le comité d'hygiène, au conseil de ville, paraît avoir la manie de remettre la solution de ses affaires les plus importantes à des sous-comités qui font la besogne sans s'inquiéter du comité ni du conseil. Chaque fois que l'on a reproché une transaction irrégulière ou douteuse au comité d'hygiène, cette transaction avait été faite par un sous-comité. On se rappelle l'achat de la ferme Gregory, qui a fait quelque bruit dans son temps. C'était un sous-comité—dont les principaux membres ont été chassés du conseil—qui avait bâclé cette belle besogne. Voici maintenant que le comité confie à un sous-comité l'exécution des travaux de réparation à l'hôpital civique; et que le sous-comité, qui avait un crédit de \$2,000 pour faire ces réparations, en dépense \$15,000 à \$20,000, sans consulter personne.

La dépense en elle-même peut être parfaitement justifiable et même jusqu'à un certain point, urgente, quoique nous n'ayons point de maladies contagieuses à l'état épidémique en ce moment. Mais cela n'empêche pas que l'action du sous-comité ait été tout à fait impardonnable. Les membres de ce sous-comité ont tout simplement dépensé, sans autorité, de l'argent qui ne leur appartenait pas. Cela s'appelle, dans la vie ordinaire, d'un nom qui porte avec soi une juste flétrissure.

Il est temps que l'on mette fin à ces abus et que l'on fasse porter à ceux qui s'en sont rendus coupables, toute la responsabilité légale de leurs actes. Nous espérons que le conseil saura faire respecter son autorité, qu'une enquête établira qui est responsable et que, si la ville ne le fait pas elle-même, quelque citoyen sera assez courageux pour demander aux tribunaux la sanction pourvue par la loi.

La Macfarlane Milling Co. de Sherbrooke, vient d'acheter le magasin appartenant à la succession A. H. Camirand, à la gare du C. P. R. L'augmentation rapide des affaires de la compagnie rendait nécessaire un agrandissement de ce genre.